



COMMUNE D'AMBLENY



COMPTE RENDU / PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 12 AOUT 2021

Date de la convocation : 06 août 2021

Date d'affichage : 06 septembre 2021

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, Vigne Catherine, en séance publique, sous la présidence du maire, Jean-Marie BOUVIER

Présents : Jean-Marc BIONNE, premier adjoint, Alain BIGEY, troisième adjoint, Aurélie TOUZET, quatrième adjointe, Didier LEFEVRE, Anita LEQUEUX, Florent GAGNARD, Adeline VOIRET, Sylvie PUZYCKI Serge TESTART et Dalila PARISOT.

Absents excusés : Caroline AURIBAUT, Sophie LAMARRE et Lisiane DESCAMPS

Conseillers en exercice	14
Conseillers présents	11
Votants	11

Ordre du jour

- › Installation d'une élue, suivant de liste, suite démission d'un conseiller ;
- › Remplacement d'un élu démissionnaire dans les diverses commissions ;
- › Mise en place de la comptabilité M57 au 1^{er} janvier 2022 ;
- › Titre en non-valeur d'un montant total de 795,57 € ;
- › Autorisation d'heures supplémentaires pour les agents titulaires et contractuels ;
- › Convention mise à disposition d'une réserve incendie avec les Ecuries du Pas St Martin ;
- › Nouvelle convention avec le service commun instruction des Autorisations du Droit des Sols CCRV ;
- › Projet de parc éolien sur le territoire d'Ambleny ;
- › Questions diverses.

19h07, Monsieur le Maire, Jean-Marie BOUVIER ouvre la séance.
Le quorum étant atteint, le conseil peut délibérer.

Monsieur le Maire propose de nommer **Monsieur Alain BIGEY** secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT).

* Le conseil municipal accepte sa nomination, à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte rendu de la réunion précédente
Pas d'observation

Compte rendu dernier conseil adopté à l'unanimité

Lecture de l'ordre du jour par Monsieur le Maire qui déclare que pour les questions diverses deux questions par conseiller municipal.

Installation d'une élue, suivant de liste, suite démission d'un conseiller

Monsieur le Maire informe que Madame Dalila PARISOT a accepté le siège de conseillère municipale en remplacement de Monsieur Philippe LEFEVRE

Tout le conseil municipal lui souhaite la bienvenue

Remplacement d'un élu démissionnaire dans les diverses commissions

Monsieur le Maire indique que suite à la démission de Monsieur Philippe LEFEVRE ;
Madame Dalila PARISOT reprend les postes de : SIVOM (suppléante) – USEDA (déléguée) – commission logement – commission travaux, voirie, entretien, aménagement, fleurissement – commission biens communaux, cimetière, peupleraie, bois
Madame Sophie LAMARRE reprend les postes de : commission appel d'offres – commission contrôle des listes électorales.

Mise en place de la comptabilité M57

Monsieur le Maire explique que la Direction Générale des Finances Publiques nous demande de prendre délibération pour la mise en place de la comptabilité M57 en remplacement de la comptabilité M14 au 1^{er} janvier 2022.

* Après un débat sur la nécessité de mettre en place cette nouvelle comptabilité, le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Titre en non-valeur d'un montant total de 795,57 €

A la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, il nous est demandé de passer en non-valeur des titres pour effacement de surendettement.

En effet, malgré les relances et diverses tentatives de recouvrer ces sommes, ces personnes en surendettement ne peuvent les acquitter.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité 11 voix pour

Autorisation d'heures supplémentaires pour les agents titulaires et contractuels

Monsieur le Maire explique qu'à la demande de la Direction Générale des Finances Publiques, afin d'uniformiser les règles d'octroi des heures supplémentaires sur toutes les communes de la CCRV, il nous faut voter une autorisation d'effectuer des heures supplémentaires et complémentaires par les agents titulaires et contractuels : technique, animation et administratif.

Un débat s'engage sur la nécessité de cette résolution.

Il est demandé s'il ne serait pas plus simple et moins coûteux de faire des avenants aux contrats des personnes faisant des heures supplémentaires.

Monsieur le Maire répond que cette résolution n'empêche pas de faire des avenants aux contrats des employés.

* le conseil municipal approuve à la majorité par 7 voix pour 3 voix contre 1 abstention

Convention mise à disposition d'une réserve incendie avec les Ecuries du Pas St Martin

Monsieur le Maire explique que vu la nécessité de couvrir en défense incendie la rue des Fosses, vu la demande des Sapeurs – Pompiers et vu l'impossibilité de poser un poteau d'incendie raccorder au réseau d'eau potable, il a été préféré de signer une convention avec l'Ecurie du Pas Saint-Martin nous permettant de créer une prise d'eau pompier sur la voie publique raccordée à la réserve incendie de l'écurie.

Ceci nous permettra d'avoir une défense incendie sur la rue des Fosses.

Le coût reste modéré étant d'un montant de 1400 €HT.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Nouvelle convention avec le service commun instruction des Autorisations du Droit des Sols CCRV

La CCRV propose, afin d'uniformiser les demandes de travaux et de permis de construire sur l'ensemble des communes de la CCRV et de donner la possibilité aux concitoyens de pouvoir saisir l'administration par voie électronique dans les mêmes conditions qu'une saisine par voie postale, de mettre à disposition un logiciel permettant la vérification et la transmission des documents concernés par voie électronique.

Des formations seront faites gratuitement au personnel de la commune.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Projet de parc éolien sur le territoire d'Ambleny

Monsieur le Maire explique que la société « Eléments » nous demande de voter un avis favorable afin que cette société réalise en exclusivité la possibilité d'étudier le développement d'un projet de parc éolien sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit bien d'un accord uniquement pour réaliser l'étude et non pas un accord pour des travaux.

* le conseil municipal approuve à l'unanimité

Questions diverses

Monsieur le Maire indique que les travaux d'enfouissement des réseaux secs rue des Jardins et rue de la Plaine ont débutés le 02 août.

Monsieur le Maire parle des coulées de boues qui ont eu lieu le 04 juillet sur la commune d'Ambleny.

Il explique que la société Couvercelle a fait des travaux de terrassement afin d'endiguer le phénomène pour un montant de 2250 €HT.

Monsieur Didier LEFEVRE se demande si ces travaux suffiront.

Monsieur le Maire répond que la société Couvercelle reviendra sans coût supplémentaire si cela s'avérait nécessaire.

Monsieur le Maire explique que dans les caves des habitations des rues Mahieux et Dantale de l'eau s'infiltré et inonde ces caves par temps de pluie.

Un tuyau d'assainissement pluvial a été constaté fissuré et a été colmaté.

Nous attendons de voir si cela est suffisant et nous envisageons une réparation plus conséquente.

Madame Aurélie TOUZET demande pourquoi n'y a-t-il pas eu de réunion préparatoire à ce conseil municipal.

Monsieur le Maire dit que les demandes de la Direction Générale des Finances Publiques sont arrivées il y a peu de temps.

Madame Adeline VOIRET demande que le groupe « santé » se réunisse rapidement.

Le sujet est très important et il est urgent de faire une réunion afin de faire des propositions, d'étudier toutes les pistes possibles et de prendre des dispositions.

Monsieur Florent GAGNARD explique la situation du club de judo d'Ambleny.

Il demande qu'une décision soit prise rapidement sur le fait que le Judo Club de Cuffy continu d'entraîner nos jeunes d'Ambleny.

Monsieur Jean-Marc BIONNE parle de l'organisation du feu d'artifice et de la fête du village.

Les choses se sont très bien passées dans l'ensemble et la fréquentation était très bonne.

Il a été remarqué des améliorations à apporter aux prochaines éditions.

Monsieur le Maire lève la séance à 20h40.

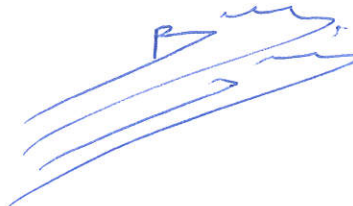
La secrétaire de séance

Alain BIGEY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Bigey', written over a horizontal line.

Le Président de séance

Jean-Marie BOUVIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Marie Bouvier', written over a horizontal line.